

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 634

Avis est par la présente donné que le règlement numéro 634 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 2 août 2021, intitulé : « **Règlement numéro 634 autorisant divers travaux d'architectes et d'ingénieurs pour la préparation des plans et devis pour le projet de réfection de la promenade Gérard-Côté, entre le pont Morison et la nouvelle bibliothèque municipale et le projet de réhabilitation du parc Casimir-Dessaulles et un emprunt de 2 747 000 \$** », a reçu l'approbation suivante :

- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 6 octobre 2021.

Ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 20 octobre 2021.



Crystel Poirier
Greffière, L.L.L